

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2018 à Berne

Élection de deux personnes à la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour le mandat 2019 – 2020

Proposition

L'Assemblée des délégués élit Heinz Fischer à la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour le mandat 2019 – 2020.

Heiden, le 15 octobre 2018
Fédération des Églises protestantes de Suisse

La Commission de nomination
Le Président
Koni Bruderer

L'art. 7.1 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

Composition, durée du mandat, ...

¹ Le Bureau est constitué du président ou de la présidente et de deux personnes chargées d'assumer la vice-présidence, nommé(e)s par l'Assemblée des délégués en son sein pour deux ans. Le président ou la présidente ne peut être réélu(e) au terme de son mandat de deux ans.

La Commission de nomination propose à l'Assemblée des délégués d'élire les candidatures suivantes à la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour le mandat 2019 – 2020 :

Heinz Fischer SZ all. nouveau